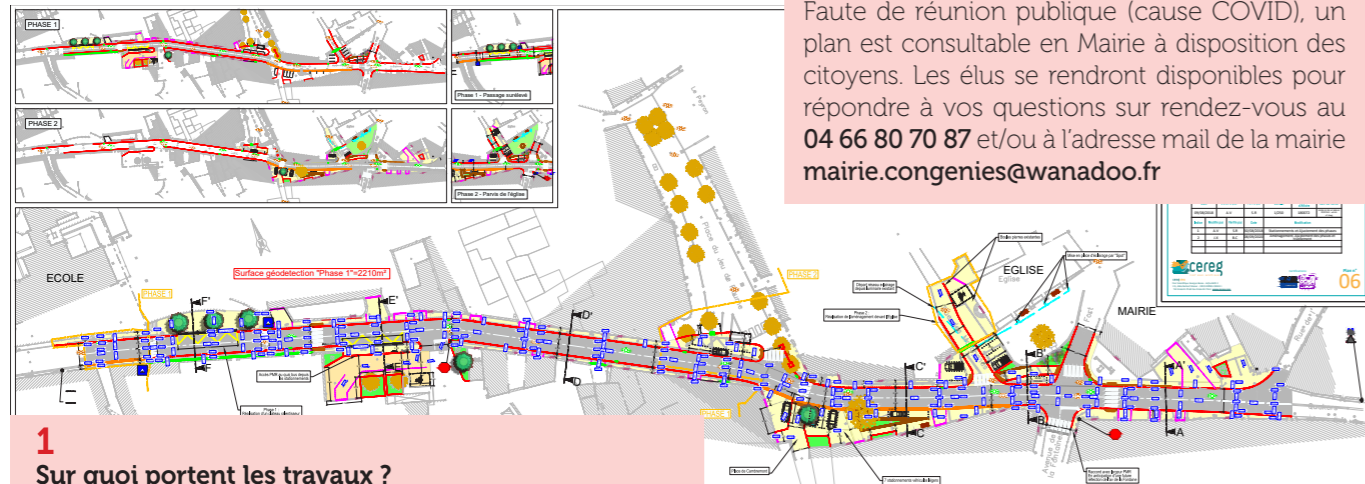


Travaux de réaménagement de l'avenue de la Malle-Poste

Cet important chantier prévu en deux phases répond en premier lieu à la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de la commune. Nous avons souhaité qu'il ne se limite pas à un projet de réseaux et de voirie, mais qu'il devienne un projet qui améliore la qualité du village. Ce projet bénéficie de subventions du département du Gard, de la Région, de l'Etat, de l'Agence de l'eau et d'une contribution du syndicat intercommunal des eaux de la Vaunage. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le cabinet Céreg.



6

1 Sur quoi portent les travaux ?

- Réhabilitation des réseaux humides qui présentent un état de vétusté avancé,
- Réfection de la chaussée dégradée,
- Mise en place d'un cheminement Personnes à mobilité réduite conforme et sécurisation des flux piétons,
- Déplacement et mise aux normes des arrêts de bus,
- Intégration d'espaces verts et renouvellement du mobilier urbain,
- Utilisation d'un revêtement qualitatif sur les cheminements et places de stationnement,
- Homogénéisation de la largeur de voirie à 5 m permettant de respecter la limite de vitesse,
- Reprise du plateau ralentisseur à hauteur de l'école.

2 Nous sommes là pour en parler !

Faute de réunion publique (cause COVID), un plan est consultable en Mairie à disposition des citoyens. Les élus se rendront disponibles pour répondre à vos questions sur rendez-vous au **04 66 80 70 87** et/ou à l'adresse mail de la mairie **mairie.congenies@wanadoo.fr**

3 Quand ?

Les travaux de la phase 1 (de l'école à la place du Jeu de Paume) vont démarrer au dernier trimestre 2021 !



La grille de type "avaloir" qui réceptionne les eaux pluviales sur la route au niveau des N°10/12 de l'avenue des Quakers s'est dégradée et rendait la circulation dangereuse. Nos agents ont effectué des travaux de sécurisation. Ceux-ci ont également permis de réduire certaines nuisances sonores provoquées par le passage des véhicules sur les plaques d'égouts situées à proximité.



Admirez également le puits du Montadou refait par Pascal TEMPIER, l'un des agents municipaux, qui a encore démontré son savoir-faire. Une mise en lumière de l'intérieur du puits sera réalisée pour finaliser cet ouvrage.

Des histoires d'eau

Tout au long des siècles, les villageois pour avoir de l'eau à disposition, ont mis en œuvre des moyens de puisage, de collecte, de transport et de stockage. À Congénies, les ressources en eau sont rares ; on ne compte que 2 sources d'eau courante : celle de la Font-vieille, éloignée du centre du village et celle du Montadou, tarie aujourd'hui, au pied de la colline du même nom. Les puits sont nombreux, la nappe peu profonde. Ils sont souvent à sec en période estivale. Quant au ruisseau de "Tourel" qui traverse le village du nord au sud, il est typique des cours d'eau méditerranéens. S'il ne coule qu'une ou deux fois par an, de nos jours, il lui arrive lors de violents orages de causer de nombreux dommages. La Font vieille, la source historique du village Dès la préhistoire, au Néolithique, la présence d'un petit groupe d'agriculteurs sédentarisés est attestée à proximité de cette source, au sud de la colline. Au 18e siècle l'accès à la source se fait par un escalier en pierre, des réservoirs souterrains, ainsi qu'un abreuvoir et des lavoirs.

COMUNE DE CONGENIES	
Aménagement du site de Fontvieille	
Mairie d'origine	COMUNE DE CONGENIES
Mairie d'œuvre	30111 Congénies
	céreg
ENTREPRISES	LEADER ANCIEN
	LEADER DISPOSITIF EUROPEEN
	REGION OCCITANIE
	MAIRIE DE CONGENIES
	LE BUDGET OCCITAN
	LEADER DISPOSITIF EUROPEEN
Montant des travaux	100316,70 Euros TTC
FINANCIERS :	
	3302,7 euros
	2734,00 euros
	5000,00 euros



Et pour les plus petits, n'hésitez pas à les emmener profiter de la nouvelle aire de jeux de Fontvieille. Les travaux sont terminés et le lieu sécurisé. Ils ont été financés par le Leader Dispositif Européen, la Région Occitanie et la municipalité. Ces installations sont d'ores et déjà très utilisées et semblent ravir les plus jeunes et leurs parents ou accompagnants qui peuvent aussi découvrir l'histoire du site !

Le puits du Montadou, un aménagement sorti de l'oubli.

Si la partie inférieure de cet équipement, et, en particulier l'escalier souterrain en colimaçon, sont bien connus des amateurs d'histoire, peu d'entre eux connaissaient l'existence de ce puits jusqu'à présent fermé au niveau du sol. Les recherches menées aux Archives départementales ont permis d'en savoir un peu plus sur les aménagements hydrauliques engagés par la commune au 19e siècle. Les études engagées en 1837, suivies de travaux conséquents doivent permettre à l'eau de jaillir à une fontaine sur la Promenade, comme en témoigne l'aquarelle de Newman de 1864. Un descriptif très détaillé des travaux et différents documents nous éclairent sur l'ampleur de ces aménagements : un puits de plus de 9 m de profondeur et un souterrain servant de réservoir de 60 m de long et 2 m de hauteur. Mais ils semblent se révéler très vite inopérants. À cette même époque débutent les études pour l'aménagement de la source de Fontvieille. Malgré tous ces efforts les ressources en eau ne sont pas suffisantes et en 1933, la commune adhère au Syndicat des Eaux de la Vaunage qui envisage de capter l'eau dans

les nappes abondantes de la Vistrenque, à Bernis. En 1938, les forages sont réalisés et la commune alimentée par ces nouveaux équipements amène l'eau courante jusque dans les habitations. L'exploitation de la source est alors abandonnée. L'Association Histoire et Patrimoine de Congénies

Informations fournies par le cahier des charges de l'architecte. Les factures des travaux ont bien été payées par la commune, mais à ce jour nous n'avons pas encore vérifié ces informations sur le site

Conserver et embellir notre patrimoine est l'une des priorités de la municipalité. Les associations du village et les équipes techniques œuvrent régulièrement pour rénover et entretenir nos richesses patrimoniales.

L' Association Histoire et Patrimoine a ainsi remis en valeur l'arboretum, dont vous pouvez admirer la photo en page de garde de ce journal. Initialement inscrit dans le cadre d'un projet porté par la Communauté de Communes du Pays de Sommières et le département du Gard « sentier garrigue gourmande », l'entretien de l'arboretum est assuré depuis des années, par l'association dans le cadre d'une convention de partenariat avec la mairie. Une table de pique-nique vient d'y être installée par la municipalité. Saluons Brigitte Deschamps, et Francis Barciet ainsi que les autres bénévoles de l'association pour leur travail de mise en beauté de ce coin de verdure.

7

ENVIRONNEMENT

Débroussaillage mécanique

L'équipe technique communale est intervenue ces dernières semaines dans nos forêts. Des pistes DFCI ont été débroussaillées, une opération essentielle pour lutter contre la propagation des incendies. Sur les sites de la Devèze et de la Ninarde, un broyage mécanique de chênes kermès a également été réalisé. Ces végétaux, très invasifs, menacent de re-fermeture ces espaces ouverts en 2018 pour favoriser le maintien des troupeaux sur ces sites et freiner ainsi le développement des kermès.

Débroussaillage solidaire

Suite à l'appel à volontaires publié dans le dernier bulletin municipal, plusieurs Congénois avaient manifesté leur intérêt pour l'idée d'une association qui organiserait des chantiers de débroussaillage collectif, sur le même modèle que l'ULPI à Langlade. Nous avons donc organisé, début mars, une rencontre en plein air avec deux membres de l'ULPI venus expliquer le fonctionnement de leur association.

Motivés par cette 1ère réunion, ces Congénois ont organisé, dans la foulée, un chantier expérimental pour faire connaître ce projet. Armés de leur matériel et de bonne humeur, une dizaine de volontaires s'est alors mobilisée pour venir en aide à une habitante qui avait des difficultés à réaliser seule le débroussaillage obligatoire autour de son habitation. Cette expérience a été un grand succès, et a montré l'efficacité des chantiers collectifs. La création d'une association pourrait être l'étape suivante, pour permettre d'organiser les actions et demander des aides financières. Affaire à suivre...